



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé

***25069337***

ale.

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi**22 MAI 2025****Le Greffier**N° d'entreprise : **0401 722 332****Nom**(en entier) : **ENTREPRISES LEPAGE FRERES**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue de l'Aurore 2 bte A, à 6040 Charleroi****Objet de l'acte : Projet commun de fusion**

Extrait du projet commun de fusion signé en date du 16 mai 2025 :

"(...) 1 Cadre juridique

En application des articles 12:50 et suivants du Code des sociétés et des associations (le « CSA »), les organes d'administration des sociétés susmentionnées ont décidé de présenter à leurs assemblées générales respectives le présent projet de fusion (le « Projet ») en vertu duquel la société anonyme LEPAGE EURONUCLEAIRE (ci-après, la « Société absorbée ») transfère à la société anonyme ENTREPRISES LEPAGE FRERES (ci-après, la « Société absorbante »), par suite de dissolution sans liquidation, la totalité de son patrimoine, activement et passivement.

Toutes les actions ou parts et autres titres conférant le droit de vote émis par la Société absorbée et la Société absorbante sont détenues par la société anonyme LEPAGE GROUP, dont le siège est établi rue de l'Aurore 2A à 6040 Charleroi et inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0668.491.732 (RPM Hainaut, division Charleroi), de telle sorte que l'opération projetée répond à la définition de l'article 12:7, 2° du CSA, soit une opération assimilée à une fusion par absorption.

2 Mentions légales

En application des articles 12:50 du CSA, le projet de fusion mentionne au moins les éléments repris ci-dessous :

2.1 La forme légale, la dénomination, l'objet et le siège des sociétés participant à la scission**Société absorbante**

Forme juridique : Société anonyme

Dénomination : ENTREPRISES LEPAGE FRERES

Siège : Rue de l'Aurore 2, Boîte A à 6040 Charleroi

Numéro d'entreprise : 0401.722.332

RPM : Hainaut, division Charleroi

Objet : (...)

Société absorbée

Forme juridique : Société anonyme

Dénomination : LEPAGE EURONUCLEAIRE

Siège : Rue Chausteur 66 à 6042 Charleroi

Numéro d'entreprise : 0421.209.632

RPM : Hainaut, division Charleroi

Objet : (...)

2.2 La date à partir de laquelle les opérations de la Société absorbée sont considérées d'un point de vue comptable comme accomplies pour le compte de la Société absorbante, cette date ne pouvant remonter avant le premier jour qui suit la clôture de l'exercice social dont les comptes annuels des sociétés concernées par l'opération ont déjà été approuvés

Toutes les opérations accomplies par la Société absorbée sont considérées, d'un point de vue comptable, comme accomplies pour le compte de la Société absorbante à partir du 1er janvier 2025.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)

Réservé
au
Moniteur
belge

2.3 Les droits attribués par la Société absorbante aux associés ou actionnaires de la Société absorbée ayant des droits spéciaux et aux titulaires de titres autres que des parts ou actions ou les mesures proposées à leur égard

Toutes les actions émises par la Société absorbée sont identiques et confèrent les mêmes droits et avantages à tous les détenteurs de celles-ci, de sorte qu'il n'y a pas de mesure à proposer à leur égard.

2.4 Tout avantage particulier attribué aux membres des organes d'administration des sociétés appelées à fusionner

Aucun avantage particulier n'est attribué aux membres des organes d'administration des sociétés appelées à fusionner.

3 Mentions complémentaires

(...).

3.6 Procuration

Sans préjudice du pouvoir de représentation générale statutaire, l'organe d'administration de la Société absorbée ainsi que l'organe d'administration de la Société absorbante donnent procuration afin de pouvoir aux formalités de dépôt du présent projet de fusion auprès des greffes des tribunaux de l'entreprise compétents, avec pouvoirs d'agir seul et pouvoir de substitution à Messieurs Jean-Philippe Weicker, Nicolas Weinberg et Valentin Laval, ainsi qu'à Madame Anne-Charlotte Lelièvre, collaborateurs au sein de BDO Advisory SRL, dont le siège est établi rue de Stassart, 35 à 1050 Ixelles, immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0459.910.454 (RPM Bruxelles, tribunaux francophones). (...)"

Pour extrait conforme.

Jean-Philippe Weicker
Mandataire

Déposé en même temps : un exemplaire original du projet commun de fusion signé en date du 16 mai 2025.